

SOS JEUNES INITIATIVES JEUNESSE

NOTRE NOUVEAU SITE EST EN LIGNE
NOUS VOUS INVITONS À LE CONSULTER SUR
WWW.SOSJEUNES.BE



ÉDITO

L'été, les vacances, la détente, le repos, les retrouvailles en famille... Voici que s'achève ce temps béni pour beaucoup d'entre nous.

Mais, pour beaucoup de jeunes que SOS Jeunes accueille, l'été n'a hélas pas miraculeusement résolu ni les graves difficultés, ni les souffrances qu'ils vivent : précarité grandissante, ruptures familiales, détresse, errance... Nous sommes, bien sûr, restés auprès d'eux et nous avons continué à les accompagner dans leur recherche de solution et leur volonté d'en sortir.

Dans cet esprit, SOS Jeunes propose régulièrement à de nombreux jeunes des activités concrètes et de proximité, en vue de leur apprendre un savoir-faire et de travailler avec eux dans une perspective de long terme, créant ainsi un lien de confiance durable. C'est ainsi, qu'entre autres, ont été organisés l'atelier fresque, (où les jeunes ont réalisé, pendant un an, une fresque de 6 mètres de long) et la radio Quartier R libre, (où les jeunes de notre antenne de quartier ont été invités à participer à la diffusion, en direct, d'une émission radio dans la rue Sans Souci).

Tous ces projets et réalisations spécifiques n'ont été rendus possibles que grâce à votre générosité et votre indéfectible soutien. Soyez-en, ici encore, remerciés de tout cœur.

Dans ce feuillet, nous attirons votre attention sur les modalités pratiques mises à votre disposition en matière de testament : le legs en duo, qui peut représenter une façon encore plus efficace et plus durable de soutenir SOS Jeunes.

Bonne reprise à toutes et à tous !

Raymond Vériter,
Président

LE LEGS :

UNE SOLUTION AVANTAGEUSE POUR SOUTENIR SOS JEUNES

Quand vous désirez soutenir un projet associatif, vous pensez souvent 'dons'; or, il existe une autre façon, efficace et durable, de financer un projet qui vous tient à cœur : le legs. Léguer tout ou une partie de ses biens à SOS Jeunes est un acte simple et solidaire, qui reste révocable à tout moment, si votre situation familiale se modifie. Plusieurs formules sont envisageables.

Vous avez des héritiers directs, vous pouvez décider, avec votre notaire, des dispositions envers eux, tout en couchant SOS Jeunes sur votre testament.

Faute d'héritiers directs, vous décidez de léguer tous vos biens à SOS Jeunes. Pourquoi faire ce choix ? D'une part, parce que vous soutenez formidablement nos actions et nous permettez de mettre sur pied de nouveaux projets. D'autre part, parce que vous avez la possibilité d'associer votre nom à nos projets, une manière généreuse de pérenniser le nom de votre famille.

Vous avez des héritiers éloignés auxquels vous souhaitez léguer un héritage, mais sans qu'ils ne doivent payer des droits de successions exorbitants. Il s'agit du legs en duo. Avec cette formule, vous léguerez une partie de votre patrimoine à SOS Jeunes, tout en désignant d'autres héritiers qui bénéficieront d'un taux plus bas de droits de succession.

Pour tout conseil, n'hésitez pas à contacter notre notaire référent, Maître honoraire Chantal Loché, à l'étude Jean Van de Putte, par téléphone au 02.215.78.77, ou votre notaire habituel.



L'ATELIER FRESQUE : UN PROJET CONCRET POUR REVALORISER L'IMAGE DES JEUNES QUI VIENNENT À L'ACCUEIL DE SOS JEUNES

Jeudi, il est 16h30, on sonne à la porte du 27 rue Mercelis. Jonathan, Romeo, Sumaya, Mike et Mélissa arrivent pour participer à la dernière séance de « l'atelier fresque », mis en place au printemps 2010 par l'équipe des travailleurs de SOS Jeunes pour les jeunes de l'accueil.

Adrien, qui anime l'atelier, les accueille. Il est artiste peintre, envoyé par la Maison de l'Amérique Latine, instigatrice du projet. Ensemble, ils travaillent au finish pour terminer le projet. Nasira, travailleuse chez SOS et responsable du projet explique : « le but de ce projet, c'est d'aider les jeunes par des activités concrètes, où ils acquièrent un savoir-faire, à développer l'estime qu'ils ont d'eux-mêmes. Ils travaillent dur pendant plusieurs mois et voient le résultat de ce travail qu'ils ont fourni en amont, c'est valorisant pour eux. ».

Les jeunes qui assistent à ces activités sont souvent marginalisés, privés de loisirs, dans des situations de rupture, où il leur est quasiment impossible de mener une activité récurrente plusieurs mois d'affilée. Chez SOS Jeunes, ils ont une structure qui les accueille et organise l'activité pour eux. Ils acquièrent un savoir-faire artistique (photo, peinture, pochoir, ...) et prennent conscience qu'ils sont capables de mener un projet à bien.

L'objectif du projet : montrer que les jeunes ne font pas que des graffitis, qu'ils peuvent réaliser un projet artistique répondant à d'autres critères 'esthétiques'. Après son inauguration à l'hôpital Saint-Pierre en septembre prochain, la fresque, de 6 mètres de long, sera exposée dans différents lieux publics insolites, tels que la Tour des Finances, où l'on ne découvre pas habituellement de telles œuvres.

QUARTIE' R LIBRE, RADIO UN JOUR, RADIO TOUJOURS

Le samedi 18 juin, notre antenne de quartier, Quartier-Libre, ouvrait ses portes aux habitants de la rue Sans-Souci afin de co-animer une émission diffusée en direct toute la journée. Cela, à l'occasion de la fête organisée par l'Echevin de la vie de quartier et des affaires néerlandophones, Pascal Dufour, autour de la bibliothèque flamande (le BIB) en partenariat avec plusieurs associations et institutions ixelloises (l'Ecole des Arts, la Mozaïque, le Maître-Mot, Oxfam ...).

Toute la journée, tandis qu'une brocante de livres se tenait dans la rue, les travailleurs et les jeunes de l'antenne Quartier-Libre, les habitants de la rue et les passants, se sont succédés derrière le micro, afin d'animer différentes séquences, diffusées dans des haut-parleurs tout le long de la rue Sans Souci.

« Pour Quartier-Libre, c'était l'occasion d'ouvrir ses portes différemment, de toucher un autre public que celui qui vient d'habitude. » explique Marco, coordinateur de projets à Quartier-Libre. « C'était un premier essai et l'idée a plu. A terme, ça nous a donné envie de réitérer l'expérience, en s'associant avec les partenaires et en créant un pôle 'familial' dans ce tronçon de rue. Cette formule d'animation radiophonique permet de faire vivre autrement cet endroit, d'une façon plus participative, plus conviviale. »

Une idée qui fait son chemin. Rendez-vous donc en juin 2012 pour de nouvelles aventures radiophoniques ! ●



SOS Jeunes - Initiatives Jeunesse asbl est autorisée par le Ministère des Finances à délivrer des **attestations d'exonération fiscale pour les dons de 40 € et plus**. *Président:* Raymond Veriter - *Directrice:* Fatima Zaitouni - *Communication:* Marie-Pierre Coëme, Garance Manguin - *Éditeur responsable:* Raymond Veriter. Adresse : 27, rue Mercelis - 1050 Bruxelles - *E-mail:* communication@sosjeunes.be - *Compte bancaire:* 210-0509550-61 -

→ **Aidez-nous** à ne pas dépenser inutilement de l'argent. Si vous recevez deux envois, soyez gentils de nous en avertir. Soit téléphonez à Jacqueline Ruben au 02 512 90 38, soit renvoyez-nous les deux enveloppes avec votre adresse. Veuillez mentionner celle qu'il faut supprimer. Merci de votre collaboration.